

## Consultation publique

---

**Le projet de plan directeur de quartier du site central des organisations internationales, "le Jardin des Nations", est soumis à une consultation publique du 25 novembre 2002 au 5 janvier 2003.**

### Contexte :

L'accueil et le développement des organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, sont sans nul doute un enjeu majeur pour Genève et sa région. Le profil international de Genève fait partie intégrante de l'identité genevoise et contribue à son rayonnement.

Dès 1926, les organisations internationales se sont implantées progressivement, à la suite du BIT, puis du Palais des Nations, dans un vaste site qui s'étend de la rive droite du lac à l'aéroport. Ce lieu exceptionnel représente aujourd'hui - pour les personnes qui y travaillent, pour les visiteurs de tous pays qui s'y rendent et pour l'ensemble de la population de la région genevoise - un "morceau de ville" d'usages multiples ayant préservé des qualités paysagères remarquables.

Ce site est appelé à se transformer, pour accueillir de nouvelles activités internationales. Sans planification et aménagement de ce développement il y a un risque : le remplissage progressif et indifférencié des espaces libres, sa banalisation, sa perte d'identité. C'est pourquoi il a été identifié comme un "**périmètre d'aménagement coordonné**" (**PAC**) dans le cadre du plan directeur cantonal, adopté par le Grand Conseil en septembre 2001 : il représente l'un des espaces stratégiques de la région genevoise.

Le DAEL, s'associant avec la Ville de Genève, les communes du Grand-Saconnex et de Pregny-Chambésy, a donc initié, voici deux ans, une étude d'aménagement. Ces travaux ont été menés en concertation avec tous les partenaires intéressés : organisations internationales, milieux de protection de la nature et du patrimoine, groupements de quartier, dans un souci permanent d'information et de dialogue. Ils sont présentés aujourd'hui à toute la population dans le cadre d'une vaste consultation publique d'un plan directeur de quartier.

### Les grandes lignes du projet :

Le projet, élaboré par un groupement d'urbanistes et de spécialistes en transports, se fonde sur une lecture minutieuse des qualités paysagères et de l'histoire du site. Il propose une vision pour l'avenir en trois volets :

1. Il s'agit de préserver et mettre en valeur un vaste ensemble de parcs, de parcours piétonniers, d'espaces verts et de places accessibles, constituant la "trame verte" du site, composée de 7km de voies vertes et de 1,6 km<sup>2</sup> d'espaces verts. Plus que de la préservation, le projet vise une meilleure accessibilité des lieux à toute la population.
2. Il s'agit de prévoir l'implantation de nouvelles constructions, destinées principalement aux organisations internationales pour l'extension des organisations existantes et pour l'installation de nouvelles activités. Avec un soin attentif pour maintenir le caractère vert des lieux, le projet permet de dégager des potentiels de développement équivalents à deux fois le bâtiment du BIT.
3. Il s'agit de mener une réorganisation des déplacements, en favorisant l'utilisation des transports publics, grâce à une forte amélioration de l'offre, en déplaçant l'accès au secteur sur la future route des Nations, ce qui permettra de dégager d'autres axes traversant les villages et la route de Ferney de la circulation de transit; en promouvant pour l'avenir des plans de mobilité visant à limiter l'usage de l'automobile.

Si un projet-cadre comme celui-là est nécessaire à la définition des objectifs, la mise en œuvre doit les traduire concrètement sur le terrain. C'est évidemment une tâche de longue haleine, à inscrire dans la durée. Mais des actions et des mesures, identifiées par l'étude, vont permettre de démarrer le processus et, nous l'espérons, de susciter l'adhésion. Certaines d'entre elles sont d'ailleurs déjà engagées, attestant d'une volonté de promouvoir ce site et d'en faire "un lieu partagé".

### **Le plan directeur de quartier :**

L' étude d'aménagement est finalisée par un plan directeur de quartier, instrument de planification qui fixe les grandes orientations d'aménagement pour un territoire donné. Il définit à quel endroit construire, à quel endroit préserver une zone verte, comment organiser les déplacements. Il ne précise pas le détail des réalisations, qui font l'objet de procédures ultérieures. Il permet de coordonner l'action des autorités, d'informer la population et les acteurs privés par le biais d'une consultation publique de 30 jours. Il sera soumis aux conseils municipaux des communes concernées, puis au Conseil d'Etat pour adoption. Il engage les autorités et non les propriétaires particuliers.

### **Information et consultation publique :**

Le département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL), en association avec la Ville de Genève et les communes de Pregny-Chambésy et du Grand-Saconnex, engage une consultation publique sur ce projet de plan directeur de quartier.

La population est donc invitée à s'informer par les moyens suivants :

#### ***Expositions :***

Du 25 novembre au 20 décembre 2002 sur le parvis de la Poste du Centre International de Conférences de Genève (rue de Varembé 15)

Du 25 novembre 2002 au 5 janvier 2003 au rez-de-chaussée du DAEL (rue David-Dufour 5)

Du 25 au 29 novembre 2002 à la salle du Conseil municipal de Pregny-Chambésy (mairie, route de Pregny 47)

Du 2 au 6 décembre 2002 à l'arcade d'information municipale de la Ville de Genève (Pont de la Machine), à l'exception du 5 décembre 2002 où l'exposition sera à Balexert

Du 9 au 13 décembre 2002 à la salle d'exposition de la Ferme Sarasin au Grand-Saconnex (chemin Edouard-Sarasin 47)

Du 16 au 20 décembre 2002 au Palais des Nations, porte 40 (accès avec pièce d'identité)

#### ***Présentations publiques :***

Le 25 novembre 2002, à 18h30, à la salle communale de Pregny-Chambésy (chemin de Valérie 18)

Le 4 décembre 2002, à 18h30, au Centre international de conférences de Genève (rue de Varembé 15)

Le 12 décembre 2002, à 20h, à la salle d'exposition de la Ferme Sarasin au Grand-Saconnex (chemin Edouard-Sarasin 47)

#### ***Site internet :***

[www.geneve.ch/jardindesnations](http://www.geneve.ch/jardindesnations)

**Le rapport d'étude "le Jardin des Nations : projet de plan directeur de quartier"** peut être consulté :

- Au département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, service de l'information du territoire, rue David-Dufour 5, 5<sup>ème</sup> étage (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h).
- Au service d'urbanisme de la Ville de Genève, rue Jargonnant 4, 2<sup>ème</sup> étage (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h).
- A l'Arcade d'information municipale de la Ville de Genève, Pont de la Machine 1 (heures d'ouverture : lundi de 12h à 18h, du mardi au vendredi de 9h à 18h, samedi de 10h à 17h)
- A la mairie de Pregny-Chambésy, route de Pregny 47 (heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h30).
- A la mairie du Grand-Saconnex, route de Colovrex 18 (heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, vendredi de 8h à 16h)

Le rapport est également consultable sur le site internet et sur les lieux d'expositions.

**Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit (d'ici au 5 janvier 2003) au DAEL, service du plan directeur, case postale, 1211 Genève 8.**

Le site internet propose aussi un questionnaire destiné à recueillir les avis sur le projet.